



2018-05-068-DEEJ

nomenclature: 9.1.1



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MAI 2018

**OBJET : CONVENTION AVEC LA CAF DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DE L'ESPACE
« CONSULTATION DU DOSSIER ALLOCATAIRE PAR LE PARTENAIRE » (CDAP)**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPAGE, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. AJA, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. PERRET	procuration à	M. LESPAGE
Mme BIRLES	procuration à	Mme DUPRE
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. LAURENT	procuration à	M. GONZALES
Mme CAMBRONERO	procuration à	Mme DESTOUESSE
Mme BISBAU	procuration à	M. LAPEBIE

ABSENT EXCUSÉ:

M. ROBLES

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

22 (points n°2018-05-059-DR/FIN, n°2018-05-061-DR/FIN, n°2018-05-063-DR/FIN et n°2018-05-065-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 6

5 (points n°2018-05-059-DR/FIN, n°2018-05-061-DR/FIN, n°2018-05-063-DR/FIN et n°2018-05-065-DR/FIN)

Nombre de votants : 29

27 (points n°2018-05-059-DR/FIN, n°2018-05-061-DR/FIN, n°2018-05-063-DR/FIN et n°2018-05-065-DR/FIN)



2018-05-068-DEEJ - CONVENTION AVEC LA CAF DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DE L'ESPACE « CONSULTATION DU DOSSIER ALLOCATAIRE PAR LE PARTENAIRE » (CDAP)

Le 1^{er} mars 2018, la CAF a mis fin au service CAFPRO utilisé par les partenaires de l'organisme pour avoir accès aux quotients familiaux des familles.

Il est remplacé par un nouveau dispositif appelé Consultation du Dossier Allocataire par le Partenaire (CDAP) pour l'accès auquel il est nécessaire de conventionner. L'accès à ce dispositif se fera via un espace numérique sécurisé, intitulé « Mon compte partenaire », espace qui permettra par ailleurs de réaliser de manière dématérialisée les déclarations d'activités qui bénéficient de financements de la CAF (PSO, PSU...).

Il convient donc de signer la convention d'accès à ce site ainsi que le contrat de service correspondant.

La proximité avec le département des Pyrénées Atlantiques entraînant la nécessité de pouvoir accéder aux renseignements concernant certaines familles en ressortissant, il apparaît souhaitable de formuler une demande d'accès pour les deux départements sur lesquels sont domiciliés nos usagers. C'est pourquoi la convention doit être signée avec la CAF des Yvelines qui gère les accès CDAP sur plusieurs départements.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention et le contrat correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Vu le règlement intérieur de la CAF,

Vu le projet de convention,

DÉLIBÈRE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la CAF des Landes la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon compte partenaire » et le contrat de service pris en application de ladite convention ainsi que les annexes correspondantes.

Vote: 29

Pour: 29

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 30 mai 2018

Le Maire

